

/ LE PILLAGE CONTINUE !

juin 2013

APRÈS LE SABORDAGE DES SERVICES ACTIFS, APRÈS LA DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES AGENTS DES IEG LIÉE À LA MISÉRABLE AUGMENTATION DE 0.8 % DU SNB, À METTRE EN PARALLÈLE AVEC UNE INFLATION PRÉVUE DE 1.75 %, ET L'AUGMENTATION INSOUTENABLE DES DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES À GDF SUEZ (1,5 EURO) CE QUI REPRÉSENTE UN RENDEMENT DE 10%, APRÈS LE TAUX HISTORIQUEMENT BAS D'AVANCEMENTS AU CHOIX ATTRIBUÉS PAR NOS ENTREPRISES, VOILÀ QUE LES EMPLOYEURS S'ATTAQUENT FRONTALEMENT À LA PERS 793, (INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS).

MAIS QUELLE EST LA STRATÉGIE DES EMPLOYEURS ?

Relayé par les médias et la cour des comptes, qui attaquent continuellement les soi-disant avantages des agents des IEG, (rémunération, avantages en nature, retraite, ...), **les directions surfent sur la vague de récession et veulent profiter de cette conjoncture pour supprimer des pans entiers du Statut et les acquis historiques des Electriciens et Gaziers.**

Pour FO, la renégociation de cette Pers implique que les Directions, si elles veulent rester dans le cadre légal, doivent « donner du grain à moudre ».

En l'état actuel, ce n'est pas le signal qu'envoient les employeurs. Ils nous proposent de regarder cette Pers par le petit bout de la lorgnette, à savoir dans une logique de remboursement des frais en faisant fi de la logique d'indemnisation du texte actuel.

Pour FO, nous avons réaffirmé que nous n'étions pas demandeur de cette négociation et rappelé le cadre de la Loi de février 2000 : un accord de branche doit être supérieur à la Pers qu'il modifie ou remplace !

Pour FO, **il est temps de mettre fin à ce pillage !!!**

Au contraire, au regard des nouvelles structures imposées par les Employeurs, (éloignement des états- majors, élargissement des mailles, suppressions de sites...), nous exigeons que soient prises en compte la contrainte et l'intrusion dans la vie privée que représentent ces évolutions.

POUR FO L'URGENCE SOCIALE, C'EST DE PRENDRE EN COMPTE ET D'INDEMNISER LES NOUVELLES CONTRAINTES, LES NOUVELLES PÉNIBILITÉS ET LE HAUT NIVEAU DE PROFESSIONNALISME.